

ART
ZOYD
STU-
DIOS

Centre
de création
musicale



EN AVANT!

APPEL À
PROJETS

2021

CALL FOR PROJECTS

RE-MIX RE-CONSTRUCTION

SYMPHONIE POUR

LE JOUR OÙ

BRÛLERONT LES

CITÉS

SYMPHONIE POUR LE JOUR OÙ BRÛLERONT LES CITÉS

En 1976* paraissait le premier disque du groupe Art Zoyd, *Symphonie pour le jour où brûleront les cités* dont le morceau éponyme, composé par Gérard Hourbette occupait la première face du vinyle ainsi qu'une partie de la seconde.

L'ensemble, la composition, a été re-enregistré en 1981**, avec un groupe augmenté.

Ensuite, en 2000, *Symphonie pour le jour où brûleront les cités* a été repris en version symphonique en 2000 par l'Orchestre Nationale de Lille sous la direction de Fayçal Karaoui (orchestration de Jérôme Combier), version augmentée du Blindman Kwartet, d'un trompettiste solo (Bart Maris) et de la présence de Art Zoyd : 5 musiciens jouant des samples sur claviers et pads.

En 2015, au moment du concert anniversaire du Groupe Art Zoyd, 44 ½, Gérard Hourbette, décide de reprendre un des mouvements de la Symphonie, « Simulacres » avec 8 musiciens (2 claviers, violoncelle, alto, trompette, 3 percussions et ordinateur) jouant de l'électronique et des instruments acoustiques.

En 2021, alors que le groupe Art Zoyd a cessé d'exister, et que Gérard Hourbette est décédé en 2018, Art Zoyd Studios - Centre de Création Musicale se propose de susciter une nouvelle version de cette composition, en la soumettant à un travail de re-création opéré par un autre artiste sur la base du matériau original – plus qu'un remix, une véritable re-construction.

Pour ce faire les artistes choisis auront à disposition l'ensemble des archives des différentes versions de «Symphonie pour le jour où brûleront les cités» (enregistrements, analyses, partitions, électronique et tout autre document existant) pour recréer une œuvre nouvelle ayant ses sources dans la composition de 1976.

Selon le profil du projet, l'accès aux instruments électroniques (samplers...) ayant servi à diverses versions de la Symphonie seront en accès libre, de même que l'emploi éventuel de quelques musiciens sera possible, sans que cet emploi soit nécessaire : il est possible que seul le traitement électronique du sonore puisse rendre compte du feu qui consume nos cités aujourd'hui.

Gérard Hourbette écrivait en 1999 :

« Pourquoi *Symphonie pour le jour où brûleront les cités* ? Les cités ont toujours brûlé. Elles brûleront toujours. Ce qui me semblait menace en 1976 est toujours d'actualité. Ainsi, de part et d'autres des camps, il y aura toujours des « brigades spéciales » chargées d'exécuter des desseins obscurs ou sanglants.

Les dirigeants seront des « simulacres » remplaçables à souhait et les villes elles mêmes deviendront des parodies de cités. Dans ces interstices, les gens qui s'aiment porteront des « masques » comme ceux des clowns, représentant les dissimulations de nos propres désespérances et de nos propres espoirs.

Voilà l'idée – évidemment schématique- de *Symphonie pour le jour où brûleront les cités*. C'est une musique très hachée, morcelée, agressive. Elle est montée en plans - séquences, très rapides et nerveux.

Symphonie pour le jour où brûleront les cités est le premier disque d'Art Zoyd.

Au Japon, notamment, il fait figure de disque culte.

J'aime bien cette idée. »

*Premier album *Symphonie* enregistré en 1976 : Jean-Pierre Soarez: Trompette, Alain Eckert: Guitare, percussion, voix, Gérard Hourbette: Violon, alto, flute, Thierry Zaboitzeff: Guitare basse, percussion, voix

**version de 1981 :Patricia Dallio: Piano, Alain Eckert: Guitare, Frank Cardon : Violon, Gilles Renard : Saxos,Jean-Pierre Soarez : Trompette, Gérard Hourbette: Violon, altoThierry Zaboitzeff: Basse, vocal

Cette symphonie comprend trois mouvements : Brigades Spéciales, Masques et Simulacres.

CONTEXTE : cet appel à projet intervient alors que Art Zoyd Studios mène un travail de préservation de ses fonds afin de maintenir la musique de Gérard Hourbette, d'Art Zoyd et des compositeurs accueillis en résidence dans ses studios, vivante, c'est-à-dire rejouable avec les matériaux d'époque préservés mais pouvant être réinterprétés avec les outils et envies d'aujourd'hui. La pièce « Symphonie pour le jour où brûleront les cités » nous est apparue comme très adaptée car elle est vraiment culte dans l'histoire du groupe et a déjà, depuis sa création, existé sous différentes versions.

FINALITÉ : Création qui fera l'objet d'un enregistrement sur le label d'Art Zoyd Studios, Impossible records qui sortira sur une édition discographique, un coffret de trois disques avec les différentes versions comprenant les différentes versions de cette pièce dont deux versions issues de cet appel à projet.

Art Zoyd Studios se réserve le droit de désigner deux projets, l'un purement électronique, et l'autre avec inclusion de nouvelles parties instrumentales.

PUBLICS : compositeurs, musiciens, groupes, acoustiques ou électroniques ou électroacoustiques... ou mixtes (tous les abords, profils ou toutes esthétiques sont ouverts) sans limite d'âge.

Lancement 19 décembre 2020

Dépôts des candidatures : un lien Dropbox sera communiqué à partir du 5 janvier pour dépôt de candidature avant le 16 mars 12h, heure française.

Pour déposer sa candidature, envoyer un mail de demande à l'adresse : fl.artzoyd@orange.fr

Dossier de candidature : cv, projets et motivations, extrait musical, pièce d'identité

Résultats : mai 2021

Résidence et enregistrement : deuxième semestre 2021, premier semestre 2022

Apport d'Art Zoyd Studios :

Commande d'écriture 2500 euros

Résidence de 2 X 5 jours à Art Zoyd Studios accompagnée d'un technicien guidant au sein des archives et également pour la composition

Enregistrement ou mixage : 2 jours